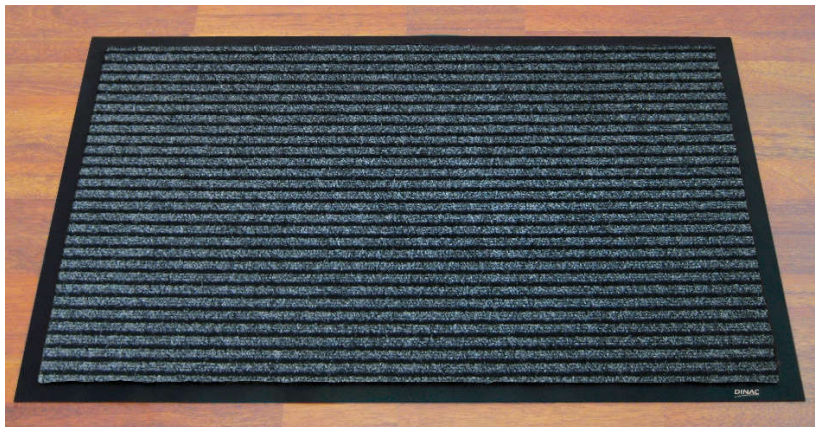


FT237 – Tapis OBIYOU*Anthracite T60**Gris T61***Descriptif**

Tapis de propreté composé de fibre 100% polypropylène.

Son épaisseur et son poids de fibre lui permettent de gratter, capter et absorber les salissures grossières et humides.

Domaine d'emploi

Trafic intense.

Utilisation en intérieur à l'entrée des bâtiments.

Matières

- Fibres : 100% Polypropylène
- Dossier : PVC souple

Références

Conditionnement	Dimension	Couleur	Référence
Vrac	60 x 90 cm	Anthracite	10 12 070
		Gris	10 12 080
	90 x 150 cm	Anthracite	10 12 110
		Gris	10 12 120
Roulé et étiqueté sous gaine plastique	60 x 90 cm	Anthracite	10 12 130
		Gris	10 12 140
	90 x 150 cm	Anthracite	10 12 150
		Gris	10 12 160

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Poids des fibres	700 g/m ² (± 7,5%)
Epaisseur du velours	4,2 mm (± 0,5 mm)
Poids total	3150 g/m ² (± 7,5%)
Epaisseur totale	8,5 mm (± 7,5%)
Capacité d'absorption	≈ 5 L/m ²

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Le tapis doit être installé en intérieur, aux différentes entrées de bâtiment ou zones génératrices de salissures.

Entretien

La fréquence de nettoyage dépend de la nature et de la quantité de saleté, de l'intensité du trafic et de l'environnement immédiat du tapis.

Dans tous les cas, un entretien quotidien à l'aspirateur ou à la brosse est conseillé.

La saleté plus tenace, plus collante ou plus humide doit être enlevée à l'aide d'un balai brosse.

Possibilité d'utiliser des détergents en liquide détergents universels contre les tâches de couleur intense ou leurs traces de colle.

Une shampooineuse peut être régulièrement utilisée.

Le nettoyage par autolaveuse est interdit car les brosses rotatives détériorent rapidement le revêtement.

Ne pas utiliser de détergent de type eau de javel, qui détériore les couleurs.

Options

Présentoir pour tapis roulés

- Acier galvanisé non laqué
- 50 x 73 x 88 cm (L x P x H)
- Livré vide avec PLV
- Réf. 90 58 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03